



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIR-ET-CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°41-2017-01-005

PUBLIÉ LE 10 JANVIER 2017

Sommaire

SIDSIC

41-2017-01-05-004 - Délégation de signature accordée à Mme PERIOT, (2 pages)

Page 3

SIDSIC

41-2017-01-05-004

Délégation de signature accordée à Mme PERIOT,



OBJET : DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur des Centres Hospitaliers de ROMORANTIN-LANTHENAY et SELLES-SUR-CHER,

- Vu le code de la santé publique et notamment les articles L 6143.7, D 6143.33 et suivants,
- Vu l'arrêté du 3 janvier 2017 du Centre national de gestion nommant, avec effet au 1er janvier 2017, Monsieur Pierre BEST en qualité de directeur des Centres hospitaliers de Romorantin-Lanthenay et de Selles-sur-Cher, dans le cadre d'une convention de direction commune signée le 20 octobre 2016,
- Vu l'arrêté du Centre national de gestion ayant nommé Madame Marie-Dominique PERIOT en qualité de directrice du Centre hospitalier de Selles-sur-Cher,
- Vu l'organigramme du Centre hospitalier de Selles-sur-Cher et l'organigramme de direction Commune des Centres hospitaliers de Romorantin-Lanthenay et de Selles-sur-Cher,

DECIDE

ARTICLE 1er : Il est donné à Madame Marie-Dominique PERIOT délégation pour signer tout document relevant de la compétence du directeur pour ce qui concerne la gestion du Centre hospitalier de Selles-sur-Cher, notamment :

- l'ordonnancement des dépenses
- l'émission des titres de recettes
- toute décision se rapportant aux ressources humaines, notamment les concours, les recrutements, les mises en stage, les titularisations, les promotions d'échelon, de grade et de corps, les placements en congé maladie, longue maladie, longue durée, pour accident du travail ou maladie professionnelle, l'organisation du temps de travail, les assignations du personnel en cas de grève, les sanctions disciplinaires, les fins de contrats, les fins de stage, les licenciements
- les admissions et sorties de patients
- les mesures de police générale du Centre hospitalier, toute mesure en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens, dont les signalements aux autorités
- la passation des marchés publics, hors ceux relevant de la compétence de l'établissement support du Groupement hospitalier de territoire auquel appartient le Centre hospitalier de Selles-sur-Cher et ceux dépassant un montant de 1 million d'euros
- les conventions passées avec d'autres établissements de santé.



En cas d'absence ou d'empêchement de Madame PERIOT, des délégations spécifiques à certains domaines de compétences sont données à des tierces personnes. Ces délégations font l'objet de délégations de signatures spécifiques.

ARTICLE 2 :

La présente délégation fera l'objet de mesures de publicité au recueil des actes administratifs de la Préfecture du LOIR-ET-CHER. Elle prend effet à sa date de publication.

Fait à ROMORANTIN-LANTHENAY,
le 5 janvier 2017

Le Directeur,



P. BEST



Signature des délégataires :

Marie-Dominique PERIOT



Destinataires :

Dossier des délégations
Dossier individuel de chaque agent à la direction des ressources humaines
Personnes ayant reçu délégation
Membres du Conseil de surveillance